VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES AL'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier — Danziger & Tessier — Danziger & Tessier — Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de VEUVE LOUISE SCHNEIDER---No. 84,053---Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, LE 22 AVRIL, 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'Enchère Publique en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte, le 11 Mars, 1909, et signé le 17 Mars, 1909, par l'Hon. T. C. W. ELLIS, Juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aussi d'un ordre daté le 15 Mars, 1909, de l'Hon. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Notaire, le 10 Mars, 1909, dans l'affaire de la Succession de Peter X. Schneider, No. 84,628 du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Première—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'ilet numéro neuf, borné par les rues Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, Port, Bourgogne (anciennement Crap) et Rempart (autrefois Amour) suivant un plan de L. Piné, voyer, daté le 9ième jour de février 1835, annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1836, lequel dit lot mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur; les améliorations comprennent un cottage double désigné par les No 2617 et 2619 rue Bourgogne.

Deuxième—Une certaine part ou de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par la lettre B, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Bourgogne, Port et Dauphine, sur un devis de voyer dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 24 novembre 1905, et mesurant vingt et un pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne du lot A, sur un devis, de là se rétrécissant cinq pieds, et de là une deuxième profondeur de onze pieds deux pouces et onze lignes, et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de quatre-vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes, de là s'élargissant dix-huit pieds huit pouces, et de là une deuxième profondeur de onze pieds deux pouces et quatre lignes, et d'une largeur sur la ligne du fond de trente cinq pieds cinq pouces; ledit lot B étant composé des parties des lots dix neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux, sur un plan de Joseph Pillié, voyer. Les améliorations sur ladite propriété portent le No municipal 827 avenue Lafayette, et comprennent un cottage-résidence simple.

Troisième — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant située dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Bourgogne, Port et Dauphine, sur un devis de Edgar Pillié, voyer, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Port, de cent pieds et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté de trente trois pieds trois pouces, à laquelle profondeur ledit lot se rétrécit de onze pieds deux pouces et quatre lignes, et delà ayant une deuxième profondeur de trente cinq pieds cinq pouces, quand ledit lot s'élargissant de onze pieds deux pouces et quatre lignes et ayant une troisième et finale profondeur de trente et un pieds quatre pouces et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds, ledit lot C étant composé d'une grande partie du lot original numéro dix-neuf sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer. Les améliorations sont désignées par les Nos 2612 et 2614 rue Bourgogne et comprenant un cottage double.

Quatrième—Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois de l'ilet No 154, borné par les rues Kerlerec (autrefois Paix), Royale (autrefois Casacalvo), Chartres (autrefois Moreau) et Français, mesurant cinquante pieds de face à la rue Kerlerec (autrefois Paix), sur une profondeur irrégulière de quatre-vingt-douze pieds sur un côté et cent quarante-cinq pieds de l'autre côté, toutes mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprenant un joli cottage double, désigné par les Nos 615 et 617 rue Kerlerec.

Cinquième—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro trois de l'ilet No 511, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Villeré et Urquhart, et mesurant vingt-neuf pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Français, quatre-vingt-dix-neuf pieds sur une première profondeur sur la ligne contiguë au lot No 2, de là s'ouvrant à un angle droit deux pieds six pouces sur une deuxième profondeur de vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes, et cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le No 1331 rue des Français.

Sixième—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désigné par les rues Espagne, Bourgogne St Roch et Dauphine, désigné par le numéro six sur un plan de Hedin, voyer, et mesurant quarante pieds de face à la rue Dauphine, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double désigné par les Nos 2467 et 2469 rue Dauphine.

Onzième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro dix, dans l'ilet borné par les rues Espagne Dauphine, St-Roch et Royale, sur un plan dressé par Joseph Pillé, et mesurant en mesure anglaise trente et-un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le No 2472 rue Dauphine.

Douzième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Bourgogne et Espagne, mesurant trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt-seize pieds six pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double, désigné par les Nos 2409 et 2411 rue Dauphine.

Treize—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Royale Espagne et Dauphine, mesurant soixante pieds de face à la rue Mandeville, sur soixante pieds de profondeur divisée sur le rôle d'assessement en deux terrains, désignés par les numéros dix sept et dix huit Les améliorations comprennent deux cottages doubles, désignés par les No-725 et 727 731 et 733 rue Mandeville, devant être vendus séparément

Quatorze—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Dix sept, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Enghein (maintenant l'avenue Lafayette) et la rue Royale, sur un plan de Pillié, et mesurant en mesure anglaise vingt-neuf pieds de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double désigné par les Nos 2620 et 2622 rue Dauphine

Quinzième—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Français, Bourgogne, Rempart et Touro (autrefois Union), désigné par le numéro deux, sur un plan dressé par Arthur de Armas, et mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds deux lignes de face à la rue des Français sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 929 et 930 rue des Français et comprennent un cottage double.

Seizième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Champs Elysées, Bourgogne et Français, et mesurant vingt-neuf pieds, mesure américaine, de face à la rue des Français sur soixante pieds, mesure française, de profondeur et façade à la rue Rempart, formant le coin des rues Français et Rempart, et est une portion du lot numéro quarante-sept sur un plan du Faubourg Marigny Les améliorations sont désignées par les numéros 939 et 941 rue des Français et comprennent un cottage double.

Dixseptième—Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Villeré et Urquhart, mesurant trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Français sur une profondeur de quatre vingt dix neuf pieds. Les améliorations comprenant un cottage double désigné par les Nos 1335 et 1337 rue Français.

Dix-huitième—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Villeré Marigny et Mandeville, étant la moitié la plus près de la rue Marigny du lot No Deux de l'ilet No cinquante sept, sur un plan de Joseph Pilié, 1835 et mesurant en mesure anglaise dix-huit pieds trois pouces de face à la rue Urquhart sur cent soixante-trois pieds de profondeur

Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 2259 rue Urquhart.

Dix neuvième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro sept dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres Français, Champs-Elysées, sur un plan de Castaing et Celles, le 4 août 1866, et mesurant dix-neuf pieds, neuf pouces et sept lignes de face à la rue Decatur sur une première profondeur vers la rue Français d'environ soixante huit pieds, onze pouces, de là s'ouvrant à un angle droit, quatre pieds deux pouces et deux lignes et delà une deuxième profondeur de onze pieds et sur le côté vers la rue Champs Elysées, il y a une profondeur de huit pieds et une largeur dans le fond de vingt quatre pieds et une ligne Les améliorations sont désignées par le numéro 2129 rue Decatur et comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde.

Vingtième—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros trois et quatre, dans l'ilet borne par les rues Marigny Mandeville, Royale et Chartres, et mesurant, en mesure américaine, comme suit : le lot numéro trois ayant vingt-cinq pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur quatre vingt douze pieds six pouces de profondeur, le lot numéro quatre ayant vingt-cinq pieds de face à la rue Chartres sur quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles Les améliorations comprennent un cottage double désigné par les numéros 2311 et 2315 rue Chartres.

Vingt-et-unième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, Royale, Chartres et Kerlerec, et mesurant quarante-et-un pieds, plus ou moins, de face à la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations comprennent un magasin à deux étages et résidence désigné par le numéro 618 rue des Français

Vingt-deuxième—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Royale Chartres et Kerlerec, et mesurant, en mesure française, vingt-cinq pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un magasin et résidence à deux étages désigné par le numéro 622 rue Français.

Vingt troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 154, borné par les rues Kerlerec (autrefois Paix) Chartres, Français et Royale, et mesurant en mesure anglaise, soixante-trois pieds, neuf pouces de face à la rue Paix (maintenant Kerlerec), sur une profondeur irrégulière de cent soixante-dix pieds dix pouces d'un côté et cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de l'autre côté, et soixante quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le numéro 607 rue Kerlerec, et un cottage double désigné par les numéros 611 et 613 rue Kerlerec.

Vingt-quatrième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre D dans l'ilet No 3 borné par les rues Français Decatur, Champs Elysées et Esplanade sur un plan de J. A. d'Hémécourt daté du 14 février 1867, et mesurant, en mesure américaine quarante six pieds de face à la rue Français sur cent six pieds six pouces de profondeur et de face sur la rue Decatur formant le coin des rues Français et Decatur Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, désigné par les Nos 421 et 425 rue Français au coin de la rue Decatur

Vingt-cinquième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 275 borné par les rues Espagne Bourgogne et Rempart et l'avenue Washington faisant partie du lot original No 240 et mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Espagne, sur soixante pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 915 et 917 rue Espagne et comprennent un cottage double.

Vingt-sixième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Touro (autrefois Union) et Français, mesurant trente-six pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double, désigné par les Nos 2028 et 2030 rue N Rempart.

Vingt septième—Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Bourgogne, Rempart et Touro (autrefois Union) désignée par le No 1 sur un plan de Arthur De Armas daté du 9 janvier 1874, mesurant en mesure américaine trente deux pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Français sur soixante trois pieds onze pouces trois lignes de profondeur sur la ligne la plus proche rue Bourgogne, trente-quatre pieds sur l'autre ligne de profondeur, puis s'élargissant de deux pieds trois pouces par vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes de profondeur sur la seconde ligne de profondeur et trente-quatre pieds dix pouces et deux lignes de profondeur dans le fond. Les améliorations comprennent une bâtisse double à 2 étages désignée par les Nos 924 et 926 rue Français.

Vingt-huitième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Rempart St Claude et Union, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Français, sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à 2 étages désignée par les Nos 1010 et 1012 rue Français.

Vingt-neuvième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient